Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 4 (1947)

Heft: 37

Rubrik: Échos romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INSTRUCTIONS

pour l'organisation des cours à option de SKI de l'instruction préparatoire

But général :

La pratique du ski est avant tout un exercice précieux visant à développer et à fortifier l'ensemble de l'organisme. L'Instruction préparatoire voit dans cette pratique un excellent moyen de sortir les jeunes gens des régions nébuleuses du Plateau pour les amener dans l'éclatante nature hivernale de nos montagnes. La pratique du ski exige de l'agilité, de la force, du courage et de l'endurance et peut renforcer les qualités de résistance aux maladies qui, en hiver, plus que jamais menacent notre organisme. Les randonnées à ski sont d'excellentes occasions d'éveiller l'amour des beautés de la nature et de la patrie.

Composition du cours :

a) **Etendue du cours :**

La durée minimum du cours est de 30 heures réparties sur dix jours au moins (6 exercices d'une durée de 5 à 6 heures comptant également comme cours) ou de 5 jours de travail consécutifs sous forme de camp.
Si le cours est réparti sur 6 exercices, il est payé une indemnité de **frs. 3.—** par participant ; s'il s'agit d'un cours organisé sous forme de camp l'indemnité est de **frs. 9.—** par participant.
Il est admis également que le cours sous forme de camp soit scindé en deux parties (2 fois 3 jours). La durée minimum est dans ce cas de 6 jours de travail.

b) **Composition du cours :**

Généralités : Directives sur l'équipement et l'habillement — connaissance des avalanches — premiers secours en cas d'accident — construction d'une luge de secours — conduite à tenir lors des excursions — présentation de films de ski.
Technique : Introduction à la méthode suisse de ski.

c) **Organisation :**

On veillera tout spécialement par la vie au camp à favoriser l'éducation collective. Les classes d'enseignement ne doivent pas compter plus de 20 jeunes gens. Il est indiqué de constituer les classes selon les capacités des participants et de leur appliquer un programme de travail adéquat.

d) **Préparation :**

Le chef de cours doit préparer très soigneusement son cours. Il est recommandé de procéder à des reconnaissances préalables des cantonnements et des lieux où se déroulera le cours. Il préparera une invitation qu'il adressera aux jeunes gens et à leurs parents et dans laquelle il spécifiera le but et le lieu du cours, la date du départ et celle du retour, les frais et le mode de paiement, la liste du matériel et de l'équipement à emporter, les indications nécessaires relatives à l'assurance, une formule d'inscription, l'adresse du cours et éventuellement le No. de téléphone.

Macolin, le 27 septembre 1947.

Ecole fédérale de gymnastique et de sport
Le directeur : A. KAECH.

Echos romands

NEUCHATEL.

Echos du cross à l'aveuglette 1947.

L'Office cantonal d'éducation physique de la République neuchâteloise avait eu la délicate attention de nous inviter à suivre cette très intéressante compétition. Connaissant le soin que M. Roulet et ses collaborateurs mettent à l'organisation de cette manifestation sportive, en passe de devenir traditionnelle, nous n'avons pu résister au plaisir d'y assister au moins partiellement.

Très ingénieusement combiné, le 3ème cross neuchâtelois à l'aveuglette avait comme théâtre les magnifiques forêts et collines boisées sises au N.W. de l'importante cité industrielle de La Chaux-de-Fonds.

Les participants au nombre de 196, répartis en 49 équipes, avaient à effectuer des parcours différents suivant la catégorie à laquelle ils appartenaient. C'est ainsi que la catégorie A devait couvrir une distance de 7 km. L'équipe Jeunesse I Ecole de commerce, Neuchâtel, gagna brillamment le challenge offert par l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique en effectuant les 7.000 m. en 55' 35" devant 28 autres patrouilles concurrentes.

Douze équipes prennent le départ en catégorie B. La victoire revint aux « Oin Oin » Ski-club de La Chaux-de-Fonds qui parcourut les 8 km. 300 dans l'excellent temps de 50' 08" et gagna ainsi le magnifique challenge offert par l'Association cantonale neuchâteloise de football. Sans doute connaissaient-ils mieux que tout autre les sous-bois du Haut-Jura ! Il est intéressant de relever que la dernière équipe classée de cette catégorie mit près de 3 heures pour découvrir tous les postes et atteindre l'arrivée. Elle n'en a que plus de mérite !

Les aînés de la catégorie C avaient à courir 10 km. L'équipe des éclaireurs Clan Duguesclin, Vipère Neuchâtel faisant preuve d'une magnifique homogénéité et de solides connaissances techniques, gagne, pour la seconde fois le challenge offert par la Maison Paul Kramer, en 1 h. 12' 30". Le cross 1948 verra-t-il une équipe capable d'imposer sa volonté au quatuor « Vipère » ? Chi lo sa !

Il est réconfortant de constater que 3 équipes valaisannes, 3 équipes vaudoises et une fribour-

DISTINCTION

L'actif défenseur de l'Instruction préparatoire au sein de la S.F.G., notre ami John Chevalier, président du Service romand d'information (SRI), a été décoré par le Gouvernement de la IVme République française, lequel lui a décerné la « Médaille d'honneur d'or de l'Education physique et des sports » pour les services rendus aux sportifs français durant la dernière guerre.

Bravo John ! nous n'ignorons pas la grandeur de ta tâche, mais nous en apprécions encore mieux le mérite, aujourd'hui, et bien que notre hommage soit quelque peu tardif, il n'en est pas moins sincère. La distinction dont tu es l'objet nous honore et nous t'en sommes profondément reconnaissants.

Service romand d'information
Le secrétaire : F. P.

---

geoise ont pris part à ces compétitions, marquant ainsi l'unité romande. Celle-ci fut du reste encore renforcée par la présence de personnalités venant de tous les cantons romands. Les autorités cantonales militaires, civiles et sportives contribuèrent aussi, par leur présence, à la brillante réussite de cette journée.

Nous ne pourrions mieux clore ce petit compte-rendu qu'en citant les paroles de Mr. Marcel Roulet, l'actif chef de l'Office cantonal d'éducation physique :

« Le nouveau succès remporté par cette compétition originale et captivante nous permet d'affirmer que notre jeunesse l'a définitivement adoptée et qu'elle doit avoir sa place au calendrier de nos manifestations sportives cantonales. Dès lors, nous espérons pouvoir toujours compter sur l'appui et l'intérêt de tous ceux qui ont à coeur le développement du sport chez les jeunes, et c'est avec le sentiment de mettre sur pied une manifestation vraiment intéressante, où l'effort physique se joint à un travail intellectuel accessible à chacun, que nous organiserons les futurs cross neuchâtelois à l'aveuglette.

Qu'il nous soit permis de remercier ici tous ceux qui ont oeuvré à la réalisation de cette belle manifestation, une des plus vivantes que nous offre l'I. P. Merci et bons voeux de rétablissement à notre ami André Vuille qu'un stupide accident a empêché de vivre avec nous les joies de cette belle journée, pour la réussite de laquelle il avait tout mis en oeuvre. Merci à tous les participants pour le magnifique exemple de cran et de discipline qu'ils donnent ainsi à la génération montante.

Et n'oubliez pas que le cross à l'aveuglette du centenaire de la République neuchâteloise ne se courra qu'une fois !

Au revoir donc ! A l'année prochaine !

F. P.

Le TESSIN emboîte le pas.....

et nous annonce qu'il organisera son premier cross à l'aveuglette le 16 nov. pr. Suivant en cela le magnifique exemple donné par nos amis vaudois, fribourgeois et neuchâtelois, le dévoué chef du bureau I. P. tessinois, Mr. Aldo Sartori, n'a rien négligé pour assurer à cette « première» tout l'éclat et le succès propres aux manifestations méridionales. Réservé, en 1947, aux jeunes indigènes, le cross à l'aveuglette tessinois sera ouvert, à l'avenir, aux équipes de tous les cantons confédérés. Félicitons très chaleureusement Mr. Sartori pour son initiative qui prouve que l'I. P. est en bonne voie au Tessin et caressons l'espoir que son exemple sera bientôt suivi par nos amis valaisans et genevois. Nous croyons savoir, oh tout à fait confidentiellement, que la terre bénie de la « raclette » nous réserve à ce propos quelque surprise !

F. P.

L'œuvre de régénération.

par G. Demeny.

(Voir No. 34 et 35 de juin et juillet 1947)

Gymnastique éducative et gymnastique d'application.

Tous les modes d'entraînement et tous les procédés gymnastiques ont leur fin dans l'utilité pratique et dans l'application. — Etre plus fort, plus adroit, plus résistant, plus débrouillard, plus courageux, plus énergique et plus beau, tel est le terme auquel chacun doit prétendre par l'exercice.

Sous prétexte de s'astreindre à des principes de pédagogie conventionnels on peut s'arrêter en route et bâtir un édifice sans fondation, mais on aura perdu son temps et faussé l'éducation.

Par la raison que tous n'étaient pas de force à aborder les exercices d'application, on a condamné la jeunesse à des procédés abstraits n'ayant aucun rapport ni avec le but final, ni avec les mouvements naturels, et sous le nom pompeux de gymnastique éducative, il est résulté une division absolument artificielle de l'enseignement des exercices qui allait jusqu'à la